



Déclaration liminaire commune avec SGEN - CFTD

Comité Social d'Administration Ministériel du 20 juin 2023 Spécial PACTE enseignants

Madame la secrétaire générale, mesdames et messieurs les membres du CSA M

Si, comme tout fonctionnaire, l'enseignante est astreint.e au nombre d'heures de travail défini pour l'ensemble de la fonction publique, cette obligation légale et générale se traduit pour lui/elle en un nombre d'heures de cours dues aux élèves, variant selon le corps auquel il/elle appartient.

En proposant, au-delà d'une part de revalorisation inconditionnelle des salaires, une part de rémunération variable liée à l'acceptation de nouvelles missions, on semble partir d'un présupposé étonnant : les enseignant.es disposeraient d'une réserve de temps de travail disponible.

Rappelons que cette semaine est la semaine de la qualité de vie au travail. Le temps passé au travail est l'un des chantiers les plus importants sur la QVCT. Or un constat est que les enseignant.es ont subi de nombreuses réformes ces dernières années. Ces réformes ont impacté leur temps de travail afin de se les approprier, sans pour autant valoriser leurs rémunérations. Le rajout d'une nouvelle réforme qui prétendrait permettre de retrouver du pouvoir d'achat va frapper davantage leur temps de travail et donc aboutir à un profond mal-être et des risques de démissions et d'impossibilité de recrutement...situation déjà vécues les rentrées passées.

En effet, l'inflation galopante et la chute vertigineuse du pouvoir d'achat des enseignant.es depuis des années va contraindre ces dernier.es à pactiser, apparaissant aux yeux du lambda, qu'en effet, que les enseignant.es disposeraient d'une réserve de temps. La part fonctionnelle de l'ISOE, autrement nommée « Pacte », va simplement décrédibiliser les enseignant.es, les monter les uns contre les autres au sein des structures et créer notamment des inégalités de genre (d'après l'Observatoire des inégalités, 80% des femmes font la cuisine ou le ménage au moins une heure chaque jour, contre 36% des hommes).

Il n'y aura pas eu de revalorisation salariale, pour toutes et tous. En lieu et place il y a un contrat d'heures à prendre, heures qui seront rémunérées, et que l'Etat brandit comme une augmentation de salaire.

Le Sgen-CFDT et l'Alliance du Trèfle prônent pour chacun la liberté de choisir. L'administration place les agents devant un choix Cornélien d'augmentation de leur temps de travail ou de stagnation du pouvoir d'achat. Les agentes, elles, auront sans doute un choix réduit à peau de chagrin.

Le Sgen-CFDT et l'Alliance du Trèfle se félicitent qu'il y ait encore aujourd'hui un auditoire capable de comprendre ses références extra-textuelles à nos écrivains Français. Le manque d'attractivité de notre métier



ne trouvera pas sa solution dans l'augmentation du temps de travail et demain, Corneille sera au mieux un oiseau, et Balzac, un village en Charentes.

Nos deux organisations syndicales s'opposent au principe d'imposer aux enseignant.es de « travailler plus pour gagner plus » uniquement pour compenser leur rémunération inappropriée. Elles demandent une vraie revalorisation salariale par une révision complète des grilles et une concrète augmentation de la valeur du point d'indice car les 1,5% annoncés sont trop bas.

La demande de révision du point indiciaire au-delà des 1,5% annoncés concerne bien entendu aussi le reste de la communauté de travail du MASA et de ses opérateurs. Nous comptons sur vous pour annoncer en interministériel que c'est une mesure prioritaire pour tous les agents du MASA .

Merci Madame la secrétaire Générale

